

## En pratique



# L'ENQUÊTE RESSOURCES

**C'EST MAINTENANT**



**En tant que locataire HLM, vous devez répondre à l'enquête ressources dite « OPS\* »**

En ce début du mois d'octobre 2014, Plaine Commune Habitat va vous adresser une enquête afin de recueillir des informations sur votre situation familiale, professionnelle et vos ressources. Cette enquête concerne l'ensemble des personnes qui occupent le logement que vous louez.

**Il est obligatoire que chaque**

**locataire renseigne cette enquête et nous la retourne.** Cela se fait chez chaque bailleur, c'est imposé par la loi, pour connaître précisément qui habite dans les HLM. Cette année pour cette enquête, Plaine Commune Habitat s'associe à la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis afin de permettre aux locataires ne bénéficiant pas encore de droits à l'APL ou à l'AL d'étudier leur situation et de leurs ouvrir d'éventuels droits. Il est donc important que vous nous retourniez l'enquête correctement complétée et accompagnée des pièces justificatives **au plus tard pour le lundi 27 octobre** par voie postale sous enveloppe T (affranchissement gratuit pour vous).

**Un n° vert, gratuit depuis un poste fixe, est à votre disposition : 0 800 80 08 93 où un conseiller pourra répondre à vos questions et vous aider à remplir l'enquête.**

\* Occupation du Parc Social

## Agenda



# ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

**MERCREDI 8 OCTOBRE  
À 14H**

Les locataires de **Viva à La Courneuve** sont invités à participer à un **atelier de jardinage-crédation d'un carré botanique**.

**VENDREDI 10 OCTOBRE  
À 18H30**

Les locataires de **Square Fabien à Saint-Denis** peuvent venir participer au **Cabaret pour s'entendre**.

**MARDI 14 OCTOBRE  
À 18H30**

Les locataires de **Pierre Semard à Saint-Denis** peuvent venir participer au **Cabaret pour s'entendre**.

+ d'infos et d'autres initiatives sur  
[www.oph-plainecommunehabitat.fr](http://www.oph-plainecommunehabitat.fr)

### À SAVOIR

La loi impose aux organismes HLM cette enquête pour renseigner le « rapport national sur l'occupation du parc et son évolution ». Cette enquête doit aussi servir chez d'autres bailleurs à calculer le surloyer chez les locataires concernés. Mais soucieux de conserver la mixité sociale de son parc et ne pas alourdir le budget logement de ses locataires, le surloyer n'est pas appliqué depuis 2008 sur le patrimoine de Plaine Commune Habitat.



## ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Mi-novembre, l'ensemble des locataires des organismes HLM sont appelés à élire leurs représentants qui siègeront au conseil d'administration de Plaine Commune Habitat. D'ici là, les associations se mobilisent pour constituer leurs listes de 10 candidats dont la date limite de dépôt est fixée au 6 octobre. Les associations pourront alors défendre leur projet et vous serez informés des modalités de vote.

### À SAVOIR

Plaine Commune Habitat entend faciliter le vote des locataires en proposant de voter par internet, par correspondance ou dans l'un des 9 bureaux de vote qui seront répartis sur le territoire.  
+ d'info sur le [www.oph-plainecommunehabitat.fr](http://www.oph-plainecommunehabitat.fr)

C'EST BIENTÔT



Notre quartier

Notre logement

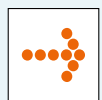
Notre immeuble

# Ça compte pour nous !



Du 15 novembre au 15 décembre 2014, faites comme nous, votez pour les représentants de locataires qui vous représenteront auprès de votre bailleur HLM.  
Découvrez les 6 bonnes raisons de participer au vote en consultant le site [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)  
Consultez votre bailleur pour connaître les modalités du vote.

## Retour sur



## RÉNOVATION DU BOCAGE-L'ÎLE-SAINT-DENIS

Cette résidence en bord de Seine, à l'architecture particulière, s'est refaite une beauté et a bénéficié d'importants travaux de confort qui sont sur le point de se terminer. Originalité de la résidence : ses 128 logements sont tous différents ce qui a nécessité près d'1 an ½ de travaux pour refaire, notamment tout le système de chauffage, changer l'intégralité des fenêtres, le ravalement des façades, la réfection complète des halls et procéder à la résidentialisation du site.



### INAUGURATION DE CES TRAVAUX

••• Mardi 30 septembre 2014 à 18h  
12 rue du Bouxin, L'Île-Saint-Denis



LA PAROLE À...

### M<sup>me</sup> Martial, locataire

Je suis globalement satisfaite des travaux effectués qui visent plus de confort, donnent un coup de propre, d'embellissement et plus de sécurité dans la résidence. J'espère juste que dans les semaines à venir les finitions demandées seront réalisées sans quoi les choses pourraient vite se dégrader et ce serait dommage.

### M. Aryal, gardien

Des choses très importantes ont été modernisées : le chauffage, les fenêtres, l'électricité. D'autres choses vont aussi bientôt être faites, comme le changement de toutes les portes palières. Ce sont de vrais travaux qualitatifs. Même si tout n'est pas parfait nous avons une grande majorité de retours positifs de la part des locataires.